

Info-Quingey



Editorial

À l'occasion de ce 32^{ème} numéro et dernière édition de notre bulletin « Info Quingey » de ce mandat, je tiens tout d'abord naturellement à remercier les conseillers qui se sont impliqués à un moment ou à un autre dans la rédaction de ce document. « L'Info » a retracé fidèlement les décisions du conseil municipal, annoncé les événements de la vie associative, culturelle, sportive et commerciale de Quingey.

Je tiens aussi à l'issue de ce mandat à remercier sincèrement l'ensemble des élus pour leur travail, leur suivi des dossiers, leurs présences aux très nombreuses réunions, notamment du conseil municipal, 11 en 2007 (la loi indique 4 par an). C'est un choix délibéré afin que tous les élus soient au même niveau d'information et que toutes les décisions et dossiers soient discutés en équipe, plutôt qu'à quelques uns.

Merci également aux Quingeyois qui ont assisté aux réunions du conseil pour mieux en connaître son rôle.

Les éléments les plus significatifs de ce bulletin municipal sont :

- les résultats financiers 2007 ; le budget 2008 avec toujours une forte dynamique dans l'investissement soit 1 M € .
- Un taux d'imposition des ménages et des entreprises encore inchangé en 2008.

Je terminerai par le point le plus important: les discussions actuelles entre la commune, les dirigeants de PSP et des propriétaires fonciers pour **la construction de 8000m² de locaux** et la création de plus de **70 emplois supplémentaires** à Quingey.

Jacques BREUIL

Séance du conseil municipal du 31 janvier 2008

INFORMATIONS DIVERSES

2 bureaux d'études ont posé leur candidature pour l'étude environnementale du site de « Moini »
7 cabinets d'architectures-paysagistes ont proposé leurs prestations pour le réaménagement de la rue des Salines et l'aménagement de Parcs publics.

Les dossiers de candidatures seront examinés prochainement par les élus afin que les études et la consultation des riverains commencent dans les meilleurs délais.

L'étude des finitions des voiries et espaces paysagers du lotissement champs L'hoste III sera présentée aux habitants, comme convenu lors de la première réunion de présentation, en mars prochain.

Parc d'activités de « la Blanchotte » :

Le maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement du dossier d'agrandissement de PSP, afin de regrouper toutes les fabrications du groupe concernant « les arts de la table » à Quingey, (4000m² de part et d'autre de l'usine), soit 8000m² supplémentaires ; et de ces différents contacts avec les riverains les familles Maloron et Habermann pour les acquisitions foncières nécessaires.

Dans un premier temps PSP installera des « Algécos » pour l'accueil du nouveau bureau d'étude et recherches (20 personnes).

Par ailleurs les compromis de vente des terrains pour l'entreprise Duffert et une autre entreprise sont en cours.

Rénovation du futur bâtiment canoë-kayak (derrière « la Poste ») :

Le conseil municipal a décidé de rénover complètement le bâtiment ; la proposition de maîtrise d'œuvre a été acceptée pour 1 794 euros HT et sera assurée par Monsieur Lelu architecte.

Création de poste :

Sur proposition du Maire et selon les textes en vigueur, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer le poste de rédacteur chef à compter du 1^{er} février 2008.

Le Maire informe le conseil du programme d'investissement voté en février 2008 par le Syndicat Mixte de la Loue.

Travaux : la réhabilitation et motorisation du vannage du canal de l'ancienne usine (derrière la Poste), permettra entre autre de doubler le volume d'eau évacué en période de crue sur cet ouvrage ; le montant est voté à 190 000 € (estimation précédente 150 000€) .

Etude : aménagement d'un clapet automatique sur le vannage rive gauche, à la place des vannes existantes (vers restaurant de la Truite) pour 3100 € ; travaux en 2009.

Travaux : la réalisation de la passe à « aprons » et à poissons en général est prévue pour fin 2008/2009, le coût est de 150 000 €.

La réalisation des travaux est conditionnée aux autorisations préfectorales (loi sur l'eau) et aux débits de la rivière.

Demande d'achat de terrains :

Le conseil municipal accepte de vendre à la famille Galimard une parcelle de terrain non constructible d'une surface d'environ 150m² pour servir d'aisance à leur propriété au prix de 7 € le m² ; ce terrain ne devra pas être clôturé en raison des risques d'inondation, les frais de géomètre sont à la charge de l'acheteur.

Demande également de Mr et Mme Camille Prillard pour l'achat d'une parcelle de terrain à la ZA la Blanchotte ; le conseil municipal ne se prononce pas dans l'attente d'éléments complémentaires concernant l'agrandissement de l'entreprise PSP.

Urbanisme :

La réforme du permis de construire applicable au 1^{er} octobre 2007 a modifié les conditions dans lesquelles les clôtures pouvaient être assujetties à autorisation au titre du code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instituer le régime des clôtures sur l'ensemble du territoire communal, c'est-à-dire de soumettre l'édification des ces clôtures à déclaration préalable ; comme avec la précédente réglementation.

Droit de préemption :

Par délibération en date du 12/12/2007, le conseil municipal décidait de préempter un terrain jouxtant le parking de l'église. Le Maire propose d'abandonner le droit de préemption, un engagement moral ayant été conclu entre le vendeur et l'acquéreur, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Compte administratif (résultats comptables) 2007 :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 966 275.76 € pour 1 197 375.21 € de recettes.

Les dépenses les plus significatives sont la participation au SIPQ (école, péri-scolaire, bibliothèque, cimetière, église) pour **143 480 €** ; les salaires, les subventions aux associations, l'entretien des bâtiments, les intérêts des emprunts, les charges courantes de fonctionnement (électricité, fuel...)

Les recettes : de vente de bois, le remboursement des budgets annexes eau, camping, au budget général : 74 182 €, la fiscalité y compris les droits de mutation (transactions immobilières) : 289 633 €, les dotations de l'Etat : 227 362 €, les revenus des locations des biens communaux : 124 631 € - bail à construction Usine Simon échéance 2007 257 010 €.

En investissement :

Les dépenses se montent à 996 635 € pour 886 177 € de recettes

Travaux de bâtiments : **aménagement de la mairie et maison des services pour 398 309 €** pour **91 364 €** de subventions versées en 2007

Il reste environ 442 000 € à financer sur 2008 ;

Travaux divers pour 68 466 € concernant les travaux de sécurité RD 101- aménagement square maison de retraite avec la démolition de la maison « Chanut »- aménagement chemin rural de la Blanchotte - achat de panneaux de signalisation-

Achat de matériel : 28 372 € dont 16 403 € pour l'achat du panneau électronique subventionné à 5 419 €.

Le compte administratif conforme au compte de gestion du Trésorier est voté à l'unanimité.

Budget primitif 2008 :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 780 173 €

Dépenses : 780 173 € comprenant : charges courantes, salaires (144 736 €), indemnités, subventions, service incendie, participation SIPQ (150 000€) : **l'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 246 685 €.**

Recettes : 780 173 € comprenant : produit des services dont remboursement des budgets annexes : 71 801.00 € - le produit des impôts, taxe sur l'électricité, taxe droits de mutation pour **293 800.00€** - Les dotations de l'Etat : **230 800.00 €** - les revenus des locations : **112 000.00 €** (2 logements sur 4 ne seront plus loués au groupe scolaire, afin d'être utilisés pour les activités scolaires).

Pour 2008, le montant du remboursement annuel des emprunts s'élève à 40 550.00 €, identique à 2007; Pour information le montant était de 82 761 € en 2000, soit une baisse de plus de 50% en 7 ans. Soit un endettement inférieur aux communes de même importance.

En investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent pour 1 045 391 € (reports de l'année 2007 compris)

Les **principales dépenses d'investissement** comprennent l'achèvement des travaux et l'aménagement du bâtiment de la mairie-maison des services, la réfection de la toiture de la gendarmerie, et la zinguerie du centre médico-social, du bâtiment communal de Cap Loisirs pour un total de **569 382 €**. ; l'achat de la maison Pistolet pour un montant de 42 500€.

Les travaux de voirie dont le parking des Rives de la Loue, la place d'Armes, l'aménagement de sécurité du carrefour « de la gendarmerie » avec la pose **en mars prochain** de coussins berlinois (ralentisseurs identiques à Boussières), l'aménagement du chemin de liaison entre le collège et la rue des « Fossés », le chemin piétonnier des essarts, l'étude pour l'aménagement de la rue des Salines et de deux parcs publics pour **141 100 €.**

Certains de ces travaux décidés en 2007 sont aujourd'hui déjà réalisés.

15 000 € pour l'éclairage public avec la création de nouveaux points lumineux

30 000 € pour l'achat de matériel (informatique, matériel communal...)

Dépenses en partie couvertes par les recettes : FCTVA 25 325 €- Taxe Locale d'Equipement : 10 000 € - subventions d'équipement : 560 331 €.

Le Maire propose à nouveau au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes pour les familles et les entreprises, inchangées depuis plusieurs années ; le conseil municipal accepte cette proposition soit :

6.41 % Taxe d'habitation- 10.70 % Foncier bâti – 32.06 % Foncier non bâti – 6.02 % Taxe professionnelle.

L'ensemble de ces constatations permet d'envisager l'avenir de façon très optimiste, de dégager de bonnes capacités d'investissement pour les années à venir, sans augmentation d'impôts.

Le budget primitif est voté à l'unanimité. Fin de séance à 23 heures.

Bilan des rendez-vous du Maire en 2007

180 personnes ont rencontré le Maire en 2007 lors de ses permanences, pour des problèmes personnels, d'emplois, d'urbanisme, de logement, de conflit avec une administration, de placement en établissement...
10 réunions de concertation, préalables à l'engagement d'investissement, travaux... ont été organisées avec des riverains, associations....



Petites Cités Comtoises de Caractère

Lors de l'assemblée générale du 1er décembre 2007 à Vuillafans, la commune de QUIN-GEY a été admise à rentrer dans l'Association des Petites Cités Comtoises de Caractère, à l'unanimité des membres présents. La cotisation annuelle est fixée à 1.60 € par habitant.

Etat Civil 2007

Décès

AUVISTE Paulette	02/03	LAZARD Denis	11/10
BAUD Paulette	04/01	MARQUES Annabelle	01/02
CABAUD Marcel	25/12	NICOD Jeanne	21/03
CAZORLA Guiseppina	05/03	PAQUETTE Jacqueline	28/09
CLERC Georges	18/09	PARINI Suzanne	18/01
COUCHE Annette	20/02	PAUL Jules	08/07
DANTON Marie-Antoinette	21/07	PILLOT Suzanne	19/01
DEMESMAY Georges	15/02	POURNY Denise	04/01
DODY Geneviève	19/02	REGNIER Albert	02/01
FOLIGUET Jeanne	20/10	ROCHE Gisèle	03/04
FRENEY Gilberte	07/11	SALHI Hachani	23/03
FRENEY Jeanne	12/11	TACHEN Gilbert	09/06
GAUTIER Yvette	14/01	VARINI Louis	17/06
GEORGES Charles	03/02	WELSCHINGER Jeanne	03/08
GOUNAND René	08/03		
GRAVEZ Odette	14/02		
GRILLON Odile	18/12		
JOSSELIN Gisèle	12/09		
LAMBERT Jeanne	24/04		



Mariages



DODY Gwenaël et GIRARDOT Adeline	28/07
GUILLEMIN Eric et BERGIER Sandra	21/07
HENRY Jean-Marc et MACLE Emilie	04/08
MOUTARDE Didier et CHAMONAL Pascale	13/10
NICOD Josselin et CHARMET Elise	17/03

Naissances

BART--BROUTIN Thao	04/09	MOURA Céleste	28/07
BONNOT Inès	02/06	PALMERI Alana	17/10
BOURIOT Méliã	15/07	PEDRONO Maïwenn	11/03
COURVOISIER Camille	03/04	PIRES-GOMES Marie	30/10
EHINGER Alexia	11/07	TARDY Gaël	26/03
FAIVRE Anna-Léna	16/04	VERBRUGGEN Lola	07/12
GIGOGNE Maxime	06/09		
GOY Heïdi	09/04		
LONGERON--MOUGIN Laura	12/08		
MOULLé Margot	04/04		



RIVES PROPRES : 3^{ème} édition

Pour la troisième année consécutive, l'association TRI organise un grand nettoyage des rives de la Loue, du Lison et des ruisseaux le **samedi 29 mars**. Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 devant la mairie de Quingey.

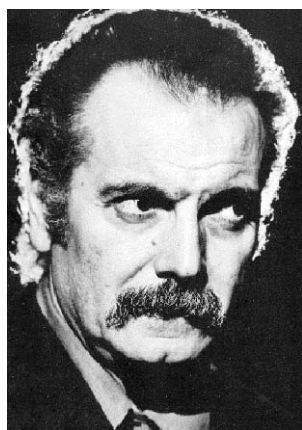
Cette action permet à tous les habitants, petits et grands, de mieux connaître et de préserver notre environnement proche, en alliant convivialité et citoyenneté.

Une conférence, sur la récupération d'eau de pluie, avec en avant première un pot de remerciement pour le nettoyage et un diaporama retraçant cette journée, sera proposée

le vendredi 4 avril à la salle polyvalente de Quingey à 18 h 00.

Comme l'année précédente, des ateliers pour les enfants seront proposés autour de l'eau, la rivière, les déchets et la pollution.

Enfin, **le samedi 5 avril**, une visite de la station d'épuration de Quingey est organisée avec un rendez-vous sur place **à 15 h 00.**



EXCEPTIONNEL

Vendredi 7 mars 2008 à 20 h 30

Salle polyvalente de Quingey

« Ballade dans l'Univers de Brassens » : la vie de Georges Brassens racontée et illustrée par ses propres chansons, arrangées à la mode swing et latino

Renseignements en mairie : 03 81 63 63 25

Tarifs : gratuit jusqu'à 18 ans - 5€ pour les adultes

Financé par le Conseil Général, la Mairie et le SIPQ, pour la saison culturelle 2007/2008.

Informations élections municipales

Le scrutin aura lieu à la mairie le 9 mars pour le 1er tour et éventuellement le 16 mars pour le 2ème tour, de 8 h à 18 h

Réunions publiques d'information

Liste « Ensemble pour Quingey » **le lundi 25 février 2008 à 18h30, salle de mairie.**

Liste « Faisons Equipe Ensemble » **pas de réunion prévue.**

Cette année, le repas des Anciens est organisé

le dimanche 24 février à partir de 12 h 00

à la salle polyvalente de Quingey et servi par le restaurant de l'Hôtel de Ville.